



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 90866

Texte de la question

Une expertise collective récente de l'Inserm portant sur la réduction des risques chez les usagers de drogues recommande que cette réduction des risques puisse s'inscrire dans une logique de continuum, et non d'opposition, avec les stratégies de prise en charge de la dépendance. Pour cela, la réduction des risques doit adapter la palette des mesures et des approches qui lui sont propres, tout en renforçant l'accès à des projets thérapeutiques personnalisés et à un suivi médical et social. Il s'agit en tout premier lieu de prévenir le passage à l'injection et de limiter, pour les usagers qui ne peuvent se passer de l'acte d'injection, d'en limiter les risques associés. M. Georges Ginesta demande à Mme la ministre de la santé et des sports de bien vouloir lui indiquer les suites qu'elle entend donner à l'ensemble de ces recommandations.

Données clés

Auteur : [M. Georges Ginesta](#)

Circonscription : Var (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90866

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 2010, page 11343

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)